

Au sein du collectif SOS Forêt Dordogne, ils sont environ 200 à se préoccuper de l'avenir des bois locaux. Muriel Simon et Pascale Moulet sont de ces personnes soucieuses de voir la diversité des forêts préservée. Elles veillent, alertent, sensibilisent sans relâche.

En déambulant dans son jardin, Muriel Simon n'a de cesse d'en retrouver de nouvelles. Sur sa petite parcelle de quelques centaines de mètres carrés, elle compte peut-être une vingtaine d'essences d'arbres différentes. Que ne donnerait-elle pas pour que les forêts de Dordogne soient à l'image de son jardin ? Malheureusement, ce n'est pas le cas et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle s'est associée à Pascale Moulet, mais aussi à bien d'autres citoyens amoureux de la nature, pour créer le collectif SOS Forêt Dordogne. « Plusieurs d'entre nous ont vu se multiplier les coupes rases dans le département avec des feuillus qui sont désormais remplacés par des résineux. Nous voulions alerter contre ce phénomène de "malforestation". Les coupes rases ont été dévoyées », souligne Muriel Simon. « Nous ne sommes pas contre la coupe du bois. C'est une activité qui fait partie de l'identité de la Dordogne, remarque Pascale Moulet. Nous nous chauffons au bois, ce n'est pas un problème. Le problème, pour nous, est la mauvaise gestion de l'exploitation forestière au niveau industriel. »

Bien conscientes que la Dordogne est un département forestier qui mérite que l'on

entretienne ses bois, elles ne s'offusquent pas de voir de petits entrepreneurs (bûcherons, coupeurs, scieurs) vivre de l'exploitation des forêts locales. « Ce qui nous choque, c'est de voir les grosses grumes de nos feuillus partir en Chine. Nous voudrions créer des réseaux forestiers d'emploi locaux », martèle Muriel Simon.

Anciennes instit'

Alors, à leur petit niveau, parce que quelques arbres regroupés peuvent vite faire un bosquet puis une forêt, elles ont décidé de sensibiliser les élus autant que le grand public. En même pas un an d'existence, l'association a multiplié les actions pour (ré)apprendre à bien gérer une forêt. Réunions d'information, ciné-débats, mails ou lettres pour alerter députés et sénateurs ont été le lot de ces deux militantes bénévoles que rien ne prédestinait à entrer au service des bois et forêts de Dordogne. « J'ai vécu en Espagne jusqu'en 2020. C'est la pandémie qui m'a fait revenir ici. À l'époque, j'étais institutrice et, en Espagne, je travaillais pour une ONG auprès des SDF et pour la lecture en Amérique du Sud », témoigne Muriel Simon.

Pascale Moulet, quant à elle, est aussi une retraitée de l'Éducation nationale. C'est son mari VTTiste, souvent au contact des forêts, qui l'amène à s'interroger sur l'état de la nature qui l'entoure. « Je suis plutôt portée sur le jardinage, mais c'est un combat qui vaut la peine parce que nous nous battons pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants. »

Faire changer les lois

« Seules 18 % des forêts françaises ont plus de deux essences d'arbres. Or, ici, en Dordogne, nous avons la chance d'avoir des forêts mélangées avec des chênes, des châtaigniers, des aulnes... C'est une véritable perte de remplacer tout ça par des résineux », plaide Muriel Simon qui aimerait que cette exploitation soit faite plus intelligemment. « Soit, le département compte peut-être 50 000 hectares de parcelles déperissantes, attaquées par les insectes ou la maladie. Alors, faisons des

coupes chirurgicales précisément sur ces endroits. Ce n'est pas le cas : aujourd'hui, on coupe en masse et, en plus, on laboure et on ne replante pas différentes essences. » Pascale Moulet renchérit : « 57 % du stockage carbone se fait par l'humus. Lorsqu'on laboure à outrance, on abîme 57 % de ce stockage. »

« C'est un beau combat parce que nous nous battons pour l'avenir. »

Muriel et Pascale aimeraient par ailleurs faire bouger les lignes au niveau législatif. « La loi dit qu'il faut replanter une parcelle rase dans les cinq ans, mais il n'y a aucune obligation ni dans la diversité, ni dans le pourcentage de surface à replanter », tempête Muriel Simon. Plutôt que de tomber dans la facilité du résineux, elles aimeraient que les propriétaires forestiers sachent qu'ils peuvent faire autrement. « Planter des pins n'est pas systématique. Contre une grosse rentrée d'argent immédiate, nous proposons une gestion à couverts continus, avec de petites rentrées financières sur le long terme. » Pour Muriel et Pascale, nous avons tout à gagner à faire perdurer les bois : « Émotionnellement, c'est agréable de se promener dans une forêt variée. Et les cèpes ne poussent pas sous les pins ». ■

SOS FORÊT DORDOGNE

L'association est née en juillet 2021 de la rencontre de plusieurs personnes qui se sont émues de la multiplication des coupes rases en Dordogne. Elle se définit comme « un collectif œuvrant pour la sauvegarde des forêts traditionnelles et des milieux naturels en Périgord ». Elle compte environ 200 adhérents et 800 sympathisants.

